



L'Épiphanie

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ASSOMPTION

AVIS PUBLIC

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
AUX DISPOSITIONS DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME
#2026-009**

**765, rue du Soleil
Lot 2 363 257 du cadastre du Québec**

Prenez avis que :

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de L'Épiphanie, le mercredi 18 mars 2026 à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de Ville, au 66 rue Notre-Dame, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure visant à autoriser et ce, malgré l'article 186 du Règlement n° U-005 relatif au zonage, la construction d'un bâtiment accessoire isolé (garage) partiellement implanté en cour latérale au lieu d'être entièrement implanté en cour arrière, tel qu'exigé.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre devant les membres du conseil municipal relativement à cette démarche.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 18 février 2026

La greffière,


FLAVIE ROBITAILLE